

Enseignant en temps de pandémie

Marilyn Dupuis Brouillette, Éditrice principale au volet francophone, Université de Sherbrooke, Canada
Charlaine St-Jean, Éditrice adjointe, Université du Québec à Rimouski, Canada

Résumé : Cet éditorial aborde un aspect, celui des besoins des enseignants, dans le contexte mondial de la pandémie actuelle concernant le COVID-19. Plus précisément, ce sont les différentes avenues qui sont dictées par le gouvernement québécois quant aux changements de pratique enseignante, afin de respecter les consignes sanitaires, qui sont abordées ici. À ce jour, toutefois, il existe de nombreuses différences au sein des milieux scolaires et ces différences ne sont pas toutes documentées; un portrait ici est esquissé.

Mots-clés : Pandémie, Système d'éducation, Enseignant

Abstract : This editorial discusses a specific aspect, the teachers' needs, in the global context of the current COVID-19 pandemic. More precisely, many ways to respond to this crisis are proposed by the Quebec government when it comes to changes the place of the teacher and that is the main subject discussed here. However, there are many differences within school settings and not all of these differences are documented. So, a portrait here is sketched.

Keywords : Pandemic, Education system, Teacher

Avant-propos

En tant qu'équipe éditoriale du volet francophone de la *Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation* (RCJCE), nous avons le privilège d'accueillir, d'aider à la rédaction et de publier des travaux de chercheurs en devenir ou de nouveaux chercheurs dans le domaine de l'éducation. Fiers de cette démarche scientifique, nous prenons conscience à chaque étape du processus de l'ampleur du travail accompli par tous les individus impliqués. Dans le contexte actuel, nous saisissons l'occasion pour apporter une réflexion sur les mesures présentes dans le système éducatif québécois pour soutenir les enseignants des différents ordres d'enseignement.

Depuis le début officiel de l'instauration des mesures sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie le vendredi 13 mars 2020 dans la province du Québec au Canada, plusieurs changements se sont opérationnalisés dans les milieux scolaires pour répondre aux besoins de ce nouveau contexte. Diverses adaptations ont été initiées par le gouvernement québécois ou par certains professionnels afin de favoriser une réussite scolaire et éducative pour les prochains mois, voire les prochaines années. Dans le cadre de cet éditorial, nous décrivons quelques mesures qui ont été mises en place pour répondre aux besoins de différents individus en milieu scolaire qu'ils soient enseignants ou élèves. De plus, nous ajoutons certains extraits de récit de vie d'enseignants qui nous entourent et qui confirment les difficultés qu'entraîne ce contexte épidémiologique.

Comme la propagation de la pandémie reste un souci constant depuis mars dernier, plusieurs mesures pour ralentir cette propagation sont demeurées obligatoires dans les écoles (Gouvernement du Québec, 2020) dont plusieurs mesures d'hygiène et des normes de distanciation sociales.

D'une part, pour les mesures d'hygiène, le port du couvre-visage de la part des adultes dans un établissement scolaire est obligatoire. Qu'il soit enseignant, éducateur ou technicien, quiconque étant à proximité d'un autre individu doit avoir un couvre-visage, soit un masque et une visière (LAF AE, 2020). De plus, la désinfection des surfaces est également réalisée de façon minutieuse autant pour les classes, le matériel éducatif ou les aires communes. Certains milieux scolaires se voient également dans l'obligation de mettre en place des sections divisées par des plexiglas afin d'éviter tout contact direct (LAF AE, 2020).

D'autre part, pour les mesures concernant les normes de distanciation, le concept de « bulle de classe » est maintenant présent ; ce sont en fait les élèves qui constituent un groupe de manière stable, sans changement quelconque avec d'autres groupes. En ce sens, une enseignante interviewée a témoigné à ce propos en soulignant que :

Depuis le mois de novembre, la bulle classe est plus difficile pour quelques élèves. J'ai énormément de chicane. Les élèves ne peuvent pas sortir, aller plus loin, retrouver les

autres amis. Ils sont toujours ensemble. En classe, à l'extérieur et même au service de garde. Il y a davantage de conflits comparativement aux autres années.

Ceci est une mesure qui permet de restreindre la propagation au sein d'une école en isolant, par exemple, un seul groupe si un individu d'une classe venait à développer le virus. S'ajoutent à cela différentes mesures appliquées en tout temps pour réduire les contacts : changements dans les services de garde, les récréations, le dîner, le fonctionnement des bibliothèques scolaires et municipales et les activités parascolaires ne sont que quelques exemples. Certaines nuances sont présentes dépendamment de l'intensité des cas recensés dans les différentes régions de la province, que le gouvernement nuance sous forme de palier de couleur. Ainsi, des écoles de certaines régions se retrouvent avec des récréations à l'intérieur de la classe alors que d'autres peuvent sortir à l'extérieur dans des zones bien délimitées pour respecter les « bulles de classe ». Une autre enseignante interviewée affirme qu'elle adapte sa pratique à cette réalité : « Chaque matin, je fais découvrir à mes élèves la zone qu'ils devront respecter pour les récréations de la journée. Je travaille la phrase du jour sous forme d'une devinette pour que mes élèves découvrent notre zone. Ils aiment bien ». Pour les élèves du secondaire, une partie d'entre eux est également scolarisée quelques jours à l'école et quelques jours à la maison. Ces différentes mesures de distanciation amènent donc ce nouveau constat : certains élèves peuvent être scolarisés à distance pendant plusieurs jours. En consultant les différents documents mis en ligne par la Fédération autonome de l'enseignement, cette scolarisation à distance doit être encadrée :

Ainsi, chaque élève dont l'absence se prolonge au-delà de deux jours doit être contacté sur une base quotidienne afin de lui permettre de poursuivre ses apprentissages, et ce, malgré son absence de l'établissement scolaire. Cette prestation minimale de services comporte deux obligations pour l'école. D'une part, celle d'établir un contact direct et quotidien avec les élèves afin d'assurer un suivi pédagogique. D'autre part, l'école doit s'assurer que les élèves ont accès à du matériel pédagogique et didactique à la maison ainsi qu'à des outils technologiques leur permettant de réaliser des activités d'apprentissage. Dans le cas contraire, elle fait parvenir aux parents le matériel ou les outils technologiques dont les élèves ont besoin pour faire ces activités. (La FAE, 2020 p.18)

Il faut alors comprendre que ces injonctions ministérielles viennent considérablement modifier les tâches des enseignants. Le contexte de la pandémie nécessite toutefois la scolarisation du plus grand nombre d'élèves, et ce, peu importe où ils se retrouvent. En effet, il est possible que quelques élèves s'absentent et que le reste des élèves du groupe soit en classe. Dès lors, l'enseignant doit prévoir des situations d'apprentissage et d'enseignement en mode présentiel (à l'école) ainsi que distanciel (à la maison). Cette double planification apparaît pour plusieurs enseignants comme une surcharge de travail significative à laquelle s'ajoute l'ensemble des mesures abordées précédemment. Une des enseignantes interviewées affirme qu'elle envoie du travail d'emblée pour les élèves à la maison :

Depuis le début de l'année, je dois chaque semaine envoyer du travail à la maison, sous forme d'un plan de travail. Les enfants à la maison sont invités à quelques reprises [à se joindre en mode virtuel] sur Microsoft Teams pour garder un contact avec la classe et j'en profite pour expliquer une nouvelle notion ou bien lire. Par contre, la technologie n'est pas toujours de notre côté... Je ne pouvais pas partager mon écran la dernière fois.

Elle planifie donc toujours pour ces deux aspects. À sa façon, elle leur permet de continuer leurs apprentissages en pouvant respecter le seuil minimal d'enseignement à distance demandé par le gouvernement québécois (LFAE, 2020).

Dans cette optique, le gouvernement a consenti cet automne à mettre en place des mesures pour offrir du soutien à l'ensemble des enseignants qui voient leurs tâches se complexifier. Différentes mesures ont été mises en place à cet effet. Par exemple, des sommes d'argent supplémentaires ont été octroyées pour mettre en place des activités de rattrapage et d'aide aux devoirs pour les élèves en ayant besoin. Ces sommes incluaient également la reconduction de l'aide prévue pour les élèves en situation de handicap et de difficulté d'apprentissage et d'adaptation, ce qui limite théoriquement le temps des intervenants pour

construire les dossiers d'aide personnalisée. De plus, seulement deux bulletins sont nécessaires pour cette année scolaire afin de laisser davantage de latitude aux enseignants en début d'année scolaire. D'ailleurs, une enseignante s'est prononcée sur cette mesure :

L'idée de modifier les bulletins est bonne sur papier. Par contre, se retrouver à évaluer nos élèves avant les fêtes ou en revenant est plutôt difficile. Je dois également garder en tête un portrait d'un élève de première année au début du mois de janvier. Mes évaluations étaient davantage pour la fin du mois d'octobre et ensuite en mars. Je dois revoir mes observations et mes évaluations.

Cette proposition d'enlever un bulletin de cette année scolaire est tout à fait appropriée donc, mais elle nécessite une adaptation, encore une fois, des autres bulletins de l'année en cours. Ce retrait du bulletin a ainsi un effet sur l'ensemble des mesures d'évaluation qui sont habituellement réalisées et auxquelles elles étaient prêtes.

Dernièrement, le gouvernement a procédé à l'ajout de trois journées pédagogiques numériques au calendrier d'ici juin 2021 afin de permettre aux enseignants d'avoir des journées supplémentaires pour planifier et revoir les modalités d'enseignement à distance. Cette mesure supplémentaire a été accueillie positivement, mais plusieurs d'entre eux soulignent qu'elle aurait été utile dès le début de l'année scolaire : « Je fais de l'enseignement à distance depuis un bon bout puisque j'enseigne au secondaire en zone rouge. Les journées pédagogiques numériques auraient été utiles dès le début de l'année scolaire ». Par ailleurs, le calendrier scolaire a été modifié pour les élèves des niveaux primaire et secondaire en ce qui concerne le départ pour le congé des Fêtes. En effet, selon les centres des services scolaires, il y aura des journées d'enseignement à distance. Les élèves de niveau secondaire auront également droit à un retour en présentiel tardif en janvier. Ceci, toujours dans l'objectif de prévenir les foyers d'éclosion du virus.

Pour conclure, en sachant que la situation est toujours aussi ardue parce qu'elle est plutôt inusitée pour les enseignantes et les enseignants québécois, ces adaptations peuvent apparaître comme un défi difficile à réaliser. Avec les changements que la distanciation sociale amène dans les pratiques quotidiennes des enseignants de tous les niveaux (du préscolaire avec des effectifs de classe réduits à l'université avec des cours en ligne), nous comprenons que le changement de pratique prend des efforts et du temps.

Place aux contributions de ce numéro

Le numéro actuel de la revue présente un total de quatre articles scientifiques francophones. Nous faisons ici une brève introduction pour chacun des manuscrits.

Dans un premier temps, Emmanuelle Soucy, Christian Dumais et André C. Moreau présentent un article de recherche ayant pour titre « Quand la recherche-action au doctorat devient possible place à l'artisan-chercheur ». Il est question de la démarche méthodologique réalisée dans le cadre de la thèse de Soucy (2019) accompagné de l'ensemble des contraintes de la situation d'étudiant-chercheur. Une recension des écrits de quelques modèles de recherche-action et une justification en profondeur du modèle élaboré sont d'ailleurs explicitées.

Ensuite, Julie Lachapelle et Annie Charron ont réalisé un article intitulé « Pratiques déclarées en émergence de l'écrit de nouvelles enseignantes à l'éducation préscolaire ». Il est possible de retrouver des résultats de recherche concernant les pratiques d'émergence de l'écrit et plus précisément concernant l'aménagement physique et l'aménagement psychologiques. Bref, des pistes issues des questionnaires et entrevues sont également données concernant les besoins de formation de ces nouvelles enseignantes.

Par la suite, Marilyn Dupuis Brouillette et Charlaïne-St-Jean proposent un article « Collaboration et planification de situations mathématiques : conceptions des orthopédagogues ». Il décrit une analyse lexicale sur les pratiques collaboratives et les pratiques didactiques quant à l'enseignement des mathématiques. Cette analyse met en lumière différents termes utilisés par les orthopédagogues qui reflètent leur pratique professionnelle.

Finalement, Nancy Proulx et Mathieu Point présentent un article intitulé comme suit : « L'approche piklérienne en Centre de la petite enfance (CPE) : le jeu selon des éducatrices d'enfants de 3 à 5 ans ». Cette recherche aborde en profondeur l'approche piklérienne, une approche pédagogique, et son influence sur le concept de jeu selon des éducatrices d'enfants de 3 à 5 ans.

Au nom de toute l'équipe éditoriale ; bonne lecture !

Remerciements à tous les évaluateurs et les réviseurs linguistiques

De plus, il convient de souligner l'implication de plusieurs individus dans la publication de ce numéro de l'automne 2020. En effet, cette parution de la RCJCE est possible grâce à l'implication soutenue de nombreux bénévoles qui ont à cœur la mission de la revue et dont leur contribution ne peut être passée sous silence: nos évaluateurs (Alexandra Paquette, Andréanne Gagné, Catherine Maynard, Julie Lachapelle, Marilyn Boisvert, Myriam Villeneuve-Lapointe et Noémie Paquette) de même que nos collaboratrices en révision linguistique (Andréanne Gagné et Guylaine Leblanc). Merci pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur efficacité pour ce travail, et ce, malgré le contexte de travail influencé par la pandémie.

Un immense merci à vous toutes et tous!

RÉFÉRENCES

- Gouvernement du Québec, (2020). *Communiqué de presse : Établissements préscolaires, primaires et secondaires dans le contexte de la COVID-19*. [En ligne]. Repéré sur <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/etablissements-scolaires-prescolaires-primaires-secondaires-covid19/?fbclid=IwAR3leLadSKZOKDCei1hsFEfNTj-E4Kx6C59s8Ja0z6f8ANMeNcXKdUlmGI0> (Consulté le 14 mai 2020).
- La Fédération autonome de l'Enseignement (FAE). (2020). Ministère de l'Éducation - COVID-19 : Foire aux questions. [En ligne]. Repéré sur https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/QR-MEQ_2020-11-27.pdf (Consulté le 28 novembre 2020).